

L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 18 NOVEMBRE 1829.

INTERIEUR.

Nouvelle-Orleans, 17 Novembre.

MM. les Editeurs de l'Abaille. La réponse faite par M. Eugenio de Aviraneta...

dresser à ce consulat pour obtenir les documents nécessaires... un navire mexicain arrivait ici...

Je me hâte de finir, le navire étant au moment de mettre à la voile. Votre obéissant serviteur. J. W. ZACHARIE & Co.

CONSULAT DES E. U. D'AMERIQUE. Pour les ports de Vera-Cruz et Atlixco. Je, W. TAYLOR, Consul des Etats Unis d'Amérique...

EXTERIEUR. Turquie. Constantinople, 5 Septembre. (Par vapors) La plus grande tranquillité règne dans la capitale...

FRANCE. Dans un jugement rendu par le Tribunal de Commerce de la Seine, nous avons remarqué les passages suivantes: 'La France se lassera de n'être pas écoutée; elle en viendra (par la faute des ministres) à ne plus espérer qu'elle-même...'

Ancienne doctrine de M. de la Bourdonnaye sur les impôts illégalement établis. Dans la séance de la chambre des députés du 13 Avril 1826, M. de la Bourdonnaye dit: 'Je vous le demande, Messieurs; je le demande à tous les magistrats qui sont partis de cette chambre; si l'on venait à votre tribunal vous faire exécuter une contrainte contre un capitaine d'un vaisseau venant de l'Angleterre qui se refusait à payer le droit, parce qu'il n'a pas été voté par la puissance législative, le feriez-vous payer, en vous fondant sur le motif que ce droit aurait été établi dans un traité?'

ITALIE. Rome, 28 Aout. La Gazette des Deux Siciles publie, sous la rubrique de Francfort, un édit du cardinal d'état Albani, qui porte la date du 15 Juin 1829. Cet édit est dirigé contre les sociétés secrètes; il rappelle dans le préambule toutes les dispositions prises contre ces sociétés depuis l'année 1789; il déclare que le pape actuel Pie VIII, a prélevé sur le trône pontifical, s'est occupé de cet objet si important sous le rapport de la religion, de la morale et de la tranquillité, afin que le germe de ces sociétés soit entièrement détruit dans les états pontificaux, et qu'il ne puisse jamais s'y reproduire.

Le Bataillon d'Artillerie prendra les armes le Dimanche 22 du courant, pour être passés en revue. L'appel se fera à sept heures du matin. Equipement complet—veste et pantalons bleus. Par ordre, COHEN, sergent-major.

VENTES GENERALES. PAR M. J. BAUDUC. Samedi 21 Novembre, à midi, à la Bourse, une négresse nommée Fanny, de 32 ans, bonne cuisinière, domestique &c.

PAR M. J. BAUDUC. Samedi 21 Novembre, à midi, à la Bourse, un terrain situé au faubourg St. Louis, mesurant 30 pieds de face à la rue Royale, et 80 pieds de profondeur.

PAR M. J. BAUDUC. Samedi 21 Novembre, à midi, à la Bourse, un terrain situé au faubourg St. Louis, mesurant 30 pieds de face à la rue Royale, et 80 pieds de profondeur.

PAR M. J. BAUDUC. Samedi 21 Novembre, à midi, à la Bourse, un terrain situé au faubourg St. Louis, mesurant 30 pieds de face à la rue Royale, et 80 pieds de profondeur.

PAR M. J. BAUDUC. Samedi 21 Novembre, à midi, à la Bourse, un terrain situé au faubourg St. Louis, mesurant 30 pieds de face à la rue Royale, et 80 pieds de profondeur.

PAR M. J. BAUDUC. Samedi 21 Novembre, à midi, à la Bourse, un terrain situé au faubourg St. Louis, mesurant 30 pieds de face à la rue Royale, et 80 pieds de profondeur.

PAR M. J. BAUDUC. Samedi 21 Novembre, à midi, à la Bourse, un terrain situé au faubourg St. Louis, mesurant 30 pieds de face à la rue Royale, et 80 pieds de profondeur.

PAR M. J. BAUDUC. Samedi 21 Novembre, à midi, à la Bourse, un terrain situé au faubourg St. Louis, mesurant 30 pieds de face à la rue Royale, et 80 pieds de profondeur.

PAR M. J. BAUDUC. Samedi 21 Novembre, à midi, à la Bourse, un terrain situé au faubourg St. Louis, mesurant 30 pieds de face à la rue Royale, et 80 pieds de profondeur.

VENTES A L'ENCAN. PAR F. DUTILLET. Il sera vendu Lundi 20 Novembre courant, à midi, à la Bourse, un Terrain de 30 pieds de face sur 60 de profondeur, situé sur une portion de terre délimitée par le No. 219, rue d'Espagne, au coin de la rue Craps, faubourg Marigny; avec une maison composée de trois appartements, ayant deux cheminées, et un cabinet sur la rue; et galerie, avec corridor brique, ainsi que la cour, la maison est construite en bois; il y a cuisine, latrine, puits &c.

PAR M. J. BAUDUC. Samedi 21 Novembre, à midi, à la Bourse, un terrain situé au faubourg St. Louis, mesurant 30 pieds de face à la rue Royale, et 80 pieds de profondeur.

PAR M. J. BAUDUC. Samedi 21 Novembre, à midi, à la Bourse, un terrain situé au faubourg St. Louis, mesurant 30 pieds de face à la rue Royale, et 80 pieds de profondeur.

PAR M. J. BAUDUC. Samedi 21 Novembre, à midi, à la Bourse, un terrain situé au faubourg St. Louis, mesurant 30 pieds de face à la rue Royale, et 80 pieds de profondeur.

PAR M. J. BAUDUC. Samedi 21 Novembre, à midi, à la Bourse, un terrain situé au faubourg St. Louis, mesurant 30 pieds de face à la rue Royale, et 80 pieds de profondeur.

PAR M. J. BAUDUC. Samedi 21 Novembre, à midi, à la Bourse, un terrain situé au faubourg St. Louis, mesurant 30 pieds de face à la rue Royale, et 80 pieds de profondeur.

PAR M. J. BAUDUC. Samedi 21 Novembre, à midi, à la Bourse, un terrain situé au faubourg St. Louis, mesurant 30 pieds de face à la rue Royale, et 80 pieds de profondeur.

PAR M. J. BAUDUC. Samedi 21 Novembre, à midi, à la Bourse, un terrain situé au faubourg St. Louis, mesurant 30 pieds de face à la rue Royale, et 80 pieds de profondeur.

PAR M. J. BAUDUC. Samedi 21 Novembre, à midi, à la Bourse, un terrain situé au faubourg St. Louis, mesurant 30 pieds de face à la rue Royale, et 80 pieds de profondeur.

VENTES A L'ENCAN. PAR F. DUTILLET. Il sera vendu Lundi 20 Novembre courant, à midi, à la Bourse, un Terrain de 30 pieds de face sur 60 de profondeur, situé sur une portion de terre délimitée par le No. 219, rue d'Espagne, au coin de la rue Craps, faubourg Marigny; avec une maison composée de trois appartements, ayant deux cheminées, et un cabinet sur la rue; et galerie, avec corridor brique, ainsi que la cour, la maison est construite en bois; il y a cuisine, latrine, puits &c.

PAR M. J. BAUDUC. Samedi 21 Novembre, à midi, à la Bourse, un terrain situé au faubourg St. Louis, mesurant 30 pieds de face à la rue Royale, et 80 pieds de profondeur.

PAR M. J. BAUDUC. Samedi 21 Novembre, à midi, à la Bourse, un terrain situé au faubourg St. Louis, mesurant 30 pieds de face à la rue Royale, et 80 pieds de profondeur.

PAR M. J. BAUDUC. Samedi 21 Novembre, à midi, à la Bourse, un terrain situé au faubourg St. Louis, mesurant 30 pieds de face à la rue Royale, et 80 pieds de profondeur.

PAR M. J. BAUDUC. Samedi 21 Novembre, à midi, à la Bourse, un terrain situé au faubourg St. Louis, mesurant 30 pieds de face à la rue Royale, et 80 pieds de profondeur.

PAR M. J. BAUDUC. Samedi 21 Novembre, à midi, à la Bourse, un terrain situé au faubourg St. Louis, mesurant 30 pieds de face à la rue Royale, et 80 pieds de profondeur.

PAR M. J. BAUDUC. Samedi 21 Novembre, à midi, à la Bourse, un terrain situé au faubourg St. Louis, mesurant 30 pieds de face à la rue Royale, et 80 pieds de profondeur.

PAR M. J. BAUDUC. Samedi 21 Novembre, à midi, à la Bourse, un terrain situé au faubourg St. Louis, mesurant 30 pieds de face à la rue Royale, et 80 pieds de profondeur.

PAR M. J. BAUDUC. Samedi 21 Novembre, à midi, à la Bourse, un terrain situé au faubourg St. Louis, mesurant 30 pieds de face à la rue Royale, et 80 pieds de profondeur.

Le cap. Byrn, de la goélette Oscar, nous adresse une lettre à laquelle il joint un document, qu'il nous prie de publier, en réponse à une accusation portée contre lui par le consul mexicain résidant dans ce port; une copie de ce document est déposée au bureau de ce dernier, et sera collectée au profit de Vera Cruz, sans inclure dans ce qui nous est adressé. Il résume de ces pièces que le consul aurait accusé le cap. Byrn d'être un Espagnol royaliste ennemi de la république mexicaine et décidé à mépriser les lois de ce pays; et cette accusation est basée sur ce que le cap. Byrn refuserait de se soumettre à une loi du Mexique qui oblige les capitaines de navires qui vont y commercer, à faire viser leurs manifestes par les consuls des ports étrangers. Le cap. Byrn observe que cette loi a été notifiée au cap. Byrn, mais qu'il a toujours dédaigné de présenter ses manifestes à son visa; en conséquence, il en a ignoré l'existence. Le cap. Byrn fait un exemple sur la goélette Oscar, cette sévérité étant absolument nécessaire, dit-il, pour que les capitaines américains se décident enfin à respecter, comme ils doivent le faire, les lois des pays avec lesquels ils commerceront.

Cette accusation est grave; nous ne saurions dire si, dans cette circonstance, le consul mexicain de cette ville s'est borné à remplir les devoirs que lui impose la place qu'il occupe; et par cette raison, nous nous abstiendrions d'émettre aucune opinion sur ce sujet. D'un autre côté, la réputation d'un de nos concitoyens se trouvant compromise, nous ne pouvons refuser une justification la plus prompte possible. Mais la même impartialité nous fera un devoir d'accueillir la réponse de M. Breedlove, s'il croit devoir en faire une, et s'il veut bien nous faire la faveur de nous l'adresser.

A l'Editeur de l'Abaille. MONSIEUR, Comme capitaine et seul propriétaire de la goélette américaine Oscar, je vous prie de vouloir bien publier les documents suivants, afin de mettre en garde contre le Consul Mexicain de ce port, les capitaines des navires américains qui font le commerce du Mexique. Je m'abstiens de tout autre commentaire sur ce sujet, parce que, étant citoyen né des Etats Unis, je suis décidé à demander réparation aux tribunaux de mon pays. Je suis &c., THOMAS BYRN. Nlle. Orleans, 16 Novembre 1829.

A M. J. W. ZACHARIE & Co. Nlle. Orleans, 16 Novembre 1829. Voulez-vous avoir la bonté de dire ce que vous savez de propriétaire de la goélette Oscar, et de moi comme citoyens des E. U. d'Amérique? Vous obligerai infiniment. Votre très humble serviteur, THOMAS BYRN. Au Capitaine THOMAS BYRN. Nlle. Orleans, 16 Novembre 1829.

MONSIEUR.—En réponse à votre lettre de ce jour, et à ce que vous nous demandez, nous ne saurions dire autre chose si ce n'est que nous vous fimes donner du crédit à Baltimore pour y faire construire ou acheter un navire pour votre compte, pour faire le commerce du Mexique; que vous fimes construire l'Oscar, et que vous nous fimes pleinement remboursés les avances de nos amis.

Nous vous connaissons, depuis plusieurs années, pour citoyen des Etats Unis, et pour avoir commandé plusieurs navires américains de ce port. Nous savons en outre, comme preuve de votre bonne conduite, qu'à l'époque de la prise de sloop Bolivar vous reçûtes, des souscripteurs de cette ville, une honnête récompense pour des services essentiels. Nous sommes respectueusement, J. W. ZACHARIE & Co. (COPIE.) CONSULAT MEXICAIN, Nlle. Orleans, 20 Oct. 1829.

Au Collecteur du Port de Vera-Cruz. MONSIEUR.—Les lois du gouvernement mexicain exigent que tous les navires qui entrent dans les ports de ce pays, présentent sur leurs manifestes le sceau consulaire; cette loi a été signifiée au capitaine de l'Oscar; mais cette goélette appartient ici à un ESPAGNOL ROYALISTE, ennemi mortel du Mexique; et il se refuse à s'acquiescer vos lois, et il se refuse à s'a-

2000 SANGUES de choix, régnes, e. &c. s'adresser à bord vis à vis la rue Conti ou à JOSE PRATTS, rue Ste. Anne, No. 52.

ATTENTION! Le Bataillon d'Artillerie prendra les armes le Dimanche 22 du courant, pour être passés en revue. L'appel se fera à sept heures du matin. Equipement complet—veste et pantalons bleus. Par ordre, COHEN, sergent-major.

VENTE.—Une jeune négresse de 22 à 24 ans, nommée Caroline, sachant coudre, blanchir, et très bien repasser, faire régulièrement la cuisine et servir. C'est un bon sujet, garantie des vices et maladies prévus par la loi. On la vendra préférentiellement à l'amiable, et à quelqu'un qui puisse la traiter bien. Si d'ici au Mercredi 25 du courant elle n'est pas vendue, elle le sera à la bourse, à midi, par Mr. Dutillet. Conditions, moitié comptant, et moitié à quatre mois; avec endossement à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement. S'adresser à Mr. Louis Xenes, rue de Chartres, au coin de Conti, No. 91. 16 nov.

VENTE PAR LE MARSHAL. John Hamilton vs. Ingram. En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par Hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exécute en vertu de la loi, le 24 Novembre, à 4 heures p. m. au Tribunal, 1 Bureau, 6 Chaussees, l'arrêt de la Cour, en faveur de John Hamilton, contre Ingram. Les biens de la Cour, qui sont des meubles, sont respectueusement invités à venir voir à leur maison au coin des rues de Canal et de Chartres. 17 nov.